



PRÉVENTION



ACTEUR PRAP IBC – PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE – INDUSTRIE, BÂTIMENT, COMMERCE

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 23 candidats et pour l'année 2025 :

- Taux de satisfaction : 99 %
- Taux de réussite : 85,7 % (sur 21 présentés)
- Taux d'abandon : 8,6 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : non concerné
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

La formation PRAP IBC (Industrie, Commerce, BTP) vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant de manière concertée des améliorations techniques et organisationnelles.

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction : collecter les informations et définir la prévention des Risques

Domaine de compétence 1 : se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise

Domaine de compétences 2 : Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Domaine de compétences 3 : Participer à la

maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Épreuve des domaines de compétences 1, 2 et 3

Bilan Évaluation

DURÉE

14 h devant être réparties sur 2 journées non consécutives

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Matériel de manutention : seaux avec poids, bouteilles pleines, manche à balai, ficelle, nappe en papier marqueurs, cartons de déménagement, Caisse à poignées,
- Formateur habilité INRS PRAP

MODALITÉ D'EVALUATION

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Matériel de manutention : seaux avec poids, bouteilles pleines, manche à balai, ficelle, nappe en papier marqueurs, cartons de déménagement, Caisse à poignées,
- Formateur habilité INRS PRAP


MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Constitution de groupes de 4 à 10 personnes
- Ouverture de la formation 15 jours avant le démarrage effectif

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de

l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un devis

DERNIÈRE MISE À JOUR

31/03/2026

